

**VILLE DE TRITH SAINT LEGER
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 11 AVRIL 2019**

**NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

VILLE DE TRITH SAINT LEGER

Pour l'exercice 2018, nous avons réalisé en **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

- **En opérations réelles 16 214 126.90 € dont :**

4 109 719.21 € en charge générale qui comprend les achats de fournitures, eau, l'électricité, chauffage, l'entretien des bâtiments, du matériel, des espaces verts et les activités en direction des personnes âgées, la jeunesse - petite enfance, la culture, le sport, les fêtes, l'environnement, la communication

9 518 624.62 € en charge de personnel

1 726 518.76 € en charges de gestion courante dont participations intercommunales (syndicat assainissement, SIVU), les subventions aux associations, les indemnités des élus

172 960.77 € pour les intérêts d'emprunts et les ICNE

39 633.54 € pour les charges exceptionnelles telles que les bourses communales, les livres et dictionnaires de fin d'année scolaire, des régularisations d'exercice

646 670 € en atténuation de produits dont la contribution au FPIC(fonds de péréquation des communes et intercommunalités) et la participation au redressement fiscal (558 096 €)

- **En opérations d'ordre 343 606.30 €**

759.26 € pour les opérations de sortie du patrimoine (suite cession terrain coron Domise et cessions véhicules)

342 847.04 € pour les dotations aux amortissements

Nous avons réalisé en **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

- **En opérations réelles 20 679 524.68 € dont**

19 191 754.71 € en impôts et taxes : 4 776 564 € en fiscalité directe (Taxes d'Habitation , foncières bâties, foncières non bâties), et 13 968 420 € en dotation de compensation de la CAPH, mais aussi de la dotation de solidarité, du FNGIR, taxe sur les pylônes, taxe sur l'électricité, les emplacements publicitaires, et les mutations (ex : changement d'enseignes) pour 446 751.45 €

804 704.61 € en produits des services (cantine, centres aérés, culture, piscine, péri-scolaires) dont 433 956.80 € de remboursement de mise à disposition de personnel médiathèque par la CAPH, 85 000 € de contribution aux charges de fonctionnement de la Médiathèque par la CAPH

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2019

en atténuation de charges, ristournes, remboursement indemnités journalières
Appréciation des dépenses (AM) et remboursement CAE.CUI

378 857.05 € en dotation et participations, aide de la CAF en direction de la jeunesse, aide du département pour l'utilisation de la salle des sports Eugène Philippe par le collège, les allocations compensatrices de l'état (pour exonérations TH, TF, TFNB, réforme TP) et le FCTVA pour la partie des dépenses de fonctionnement réalisées l'année précédent soit 88 559.56 € de participation de l'Etat

51 837.36 € pour autres produits de gestion courante tels que les revenus des immeubles, location de salles

483.30 € remboursement des intérêts des prêts octroyés aux agents communaux

15 293.63 € remboursements de sinistres, vente véhicules et terrain, régularisations d'exercices

- **En opérations d'ordre 8.26 €** correspondant à la cession de terrain Coron Domise (différence sur réalisations négatives)

Pour la **SECTION D'INVESTISSEMENT**, nous avons réalisé

- **4 043 792.86 € en dépenses réelles dont**

3 240 032.03 € en dépenses pour les opérations d'équipement : acquisition de matériel, mobilier, informatique pour les différents services communaux, la mise en conformité du matériel technique, des travaux de Bâtiments en autres les travaux de mise en sécurité, PMR et accessibilité, des travaux de trottoirs, de voirie ainsi que les travaux d'aménagement de la rue des Martyrs, rue Ghesquière, parking square Mikolajzack, parking place de la Résistance. Des travaux d'éclairage public et d'enfouissement de réseaux rue Victor Hugo /les 7 chemins, candélabres square Renoir, rue Meissonnier, RD 59, Nouveau projecteur stade football, luminaires rue Marceau

791 763.83 € pour le remboursement des emprunts

983.25 € pour des remboursements caution instruments de musique

6 100 € pour des prêts octroyés aux agents communaux pour l'amélioration de leur habitat et ou de son acquisition

- **8.26 € en opérations d'ordre** correspondant à la cession de terrain Coron Domise (moins-value)

Les **RECETTES D'INVESTISSEMENT** sont quant à elles de

- **4 834 678.31 € en recettes réelles dont**

4 282 034.69 € d'excédents de fonctionnement capitalisé

429 135.05 € de FCTVA sur l'investissement réalisé en 2017 et reçu en 2018

18 421.67 € de taxe d'aménagement

78 842.07 € de subventions (fonds parlementaires et CAPH) pour les travaux de la rue Gaston Griot (solde) et pour les travaux e rénovation des façades l'école élémentaire Jean Macé

(acompte)

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2019

Application de la loi n° 2015-912 du 20 juillet 2015

correspondent au remboursement du capital des prêts octroyés aux agents

1 351.75 € pour des remboursements de cautions instruments de musique

- **343 606.30 € en recettes d'ordre** qui correspondent aux amortissements des immobilisations et les opérations de sortie du patrimoine suite à la vente de terrain Coron Domise et la vente de véhicules

Réalisés Dépenses de fonctionnement 16 557 733.20 €

Réalisés Recettes de fonctionnement 20 679 532.94 €

- Résultat 2018 de la section de fonctionnement : **excédent de 4 121 799.74 €**

Réalisés Dépenses d'investissement 4 043 801.12 €

Réalisés Recettes d'investissement 5 178 284.61 €

- Résultat 2018 de la section d'investissement : **excédent de 1 134 483.49 €**

Le Maire,

Norbert JESSUS

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2019

Application n° 050-2153 06 033-2019 04 11-2019 04 11 27

95_50-050-2153 06 033-2019 04 11-2019 04 11 27

